



L'AGENDA

AUJOURD'HUI

ANTIBES

CINÉMA - Projection et rencontre avec Lorène Vivier

Lorène Vivier, qui se bat contre la maladie de Charcot, sera à la médiathèque Albert Camus à partir de 15 h, et présentera son ouvrage *La vie est belle, essaie-la!*. À 16 h, projection du film *Du côté de la vie* qui lui est consacré. Réservation à d.herblin@agglo-casa.fr

GRASSE

CONCERT - La Kermesse Festival
L5 + Tribal King + Sinik + Fred Rebuffo.
De 17 h à 23 h 30. Cours Honoré-Cresp.
Gratuit. www.ville-grasse.fr

MONACO

DANSE - Les Ballets de Monte-Carlo
Gala de L'Académie Princesse Grace.
À 19 h 30. Opéra de Monte-Carlo.
www.balletsdemontecarlo.com

CONCERT - Mosimann

À 21 h 30. Quai Albert 1^{er}. Gratuit.

NICE

THÉÂTRE - Festival international de commedia dell'arte

Lettres à mes amants d'Isabella Andreini.
À 15 h 30. Palais Lascaris. Gratuit.
www.commedia-nice.com

THÉÂTRE - Festival de Tragédies

Abysse de Davide Enia. À 21 h. Arènes de Cimiez. De 5 à 20 euros. www.tnn.fr

VILLEFRANCHE-SUR-MER

CONCERT - La Crème Festival
Beach party by Cookie Records + Bomel + Later. + Mira Ló + Jeff Tealer + Un*Deux.
À partir de 14 h. Les Marinnières plage et La Citadelle. À partir de 53,20 euros.
www.lacremefestival.com

EN BREF M6 recherche une famille en camping-car sur la Nationale 7

L'équipe de l'émission *Un jour un doc*, diffusée sur M6, prépare

actuellement un documentaire consacré à la mythique Nationale 7, la célèbre route des vacances qui traverse la France du nord au sud. Dans ce cadre, la production recherche une famille avec enfants qui partira en camping-car cet été, en empruntant tout ou partie de cet itinéraire emblématique - que ce soit pour la première fois ou dans le cadre d'un rituel estival bien ancré.

Le tournage, d'une durée de un à deux jours, se déroulera entre maintenant et la mi-juillet. L'équipe du documentaire accompagnera la famille le temps d'une étape pour faire découvrir une autre manière de voyager : au rythme de la route, à la rencontre des villages, des paysages et de l'esprit des vacances d'hier et d'aujourd'hui.

CONTACT : Virginie Stévenin - vs@lignedefront.com

HISTOIRE Il y a exactement cinq cents ans, le roi de France capturé à la bataille de Pavie fut amené en Espagne en longeant nos côtes.

Juin 1525 : François I^{er}, captif, longe nos côtes

PAR ANDRÉ PEYREGNE / MAGAZINE@NICEMATIN.FR

C'ÉTAIT AU DÉBUT du mois de juin, il y a 500 ans, en cette saison où l'été s'approche et où la lumière tombe drue sur la mer. Ce matin-là, une étrange flotte se présenta au large de nos côtes. Vingt-et-une galères fendaient la Méditerranée dans l'éclat du soleil. Au centre, un vaisseau portait des voiles noires. Il transportait un prisonnier pas ordinaire : le roi de France François I^{er}. Il avait été fait prisonnier à la bataille de Pavie, en Italie, le 24 février 1525 - la fameuse bataille où il s'était écrié : « *Tout est perdu fors l'honneur* ».

Venu de Gênes, la flotte se dirigeait vers l'Espagne. Les voiles du bateau de François I^{er} étaient noires en signe de deuil. Son épouse Claude était morte au mois de juillet précédent, à l'âge de 24 ans, après lui avoir donné sept enfants.

Ennemi de Charles Quint

François I^{er} était ennemi du roi d'Espagne Charles Quint depuis qu'en 1519 il était devenu souverain du Saint Empire romain germanique. En 1524, ses troupes venues d'Italie avaient en vain essayé de prendre la ville de Marseille. Lors de leur passage par notre région, elles avaient causé des ravages considérables dans les villes d'Antibes, Grasse, Fréjus, Draguignan, Brignoles, Saint-Maximin. Voyant Charles Quint en échec devant Marseille, François I^{er} avait pensé que le moment était venu de lui reprendre le Milanais. Mal lui en prit. C'est à cette occasion qu'eut lieu la triste bataille de Pavie.

Capturé, blessé au visage et à la jambe, François I^{er} fut contraint de remettre son épée à un traître, le Français Charles de Lannoy qui était passé du côté de Charles Quint et était devenu vice-roi de Naples. François I^{er} fut d'abord incarcéré dans la forteresse de Pizzighetone près de Crémone. Mais il fallait le transférer ailleurs. Lannoy envisagea de l'emprisonner chez lui, à Naples. Le transfert fut entrepris le 17 mai. Trajet humiliant pour le roi de France ! Blessé, fiévreux, traînant le pas sous sa couronne abandonnée, il n'était plus que l'ombre de lui-même. Parfois, il était même porté à dos de mule. Le roi de France !

Un transfert périlleux

Arrivé à Gênes, François I^{er} exprima le souhait d'être amené en Espagne pour retrouver son ennemi Charles Quint les yeux dans les yeux. Satisfaction lui fut



François I^{er}.

PHOTO DOCUMENT MUSÉE DU LOUVRE

accordée.

Il fallut donc organiser le transfert vers l'Espagne. Ce n'était pas chose simple. La Méditerranée était infestée de corsaires. On craignait une attaque de l'amiral génois Andrea Doria, qui était allié de François I^{er}. La marine française pouvait également décider d'assaillir la flotte espagnole. La mère de François I^{er}, Louise de Savoie, qui gouvernait la France pendant la captivité de son fils, en avait envisagé l'éventualité et donné ordre au conseiller du royaume le duc Anne de Montmorency (Anne, prénom masculin) de s'y préparer en réunissant une armée navale en Méditerranée. Sur le trajet, un seul état n'était pas hostile à l'Espagne : Monaco qui, depuis 1524, était sous tutelle espagnole, sous la protection de Charles Quint.

Au large de Villefranche-sur-Mer, Nice, Toulon...

La flotte espagnole ne disposait que de quinze galères. Elle n'était pas assez importante pour entreprendre une expédition aussi périlleuse. C'est alors que François I^{er} accepta de mettre à disposition six galères françaises supplémentaires. Six navires français allaient donc escorter la captivité de leur roi ! Le nombre de navires fut ainsi porté à vingt-et-un. Les galériens étaient français mais, on s'en doute, la garde militaire chargée de surveiller le roi était espagnole.

La flotte largua les amarres le 9 juin à Gênes. Le 10, elle se pré-

senta au large de Villefranche-sur-Mer puis de Nice. La nouvelle de son passage l'avait précédée. Tout au long du rivage, sur les balcons fleuris et les chemins bordés d'oliviers, les curieux regardaient au loin. Ce n'était pas leur souverain - Villefranche et Nice étaient terres de Savoie -

mais c'était un roi tout de même, et les rois ne passaient pas tous les jours le long de leurs côtes ! Le lendemain - cette fois-ci on était en France - la flotte espagnole passa au large de Toulon. Du haut des remparts de la ville, on essayait d'apercevoir le bateau de François I^{er}. On imaginait le souverain affaibli, le regard perdu dans le sillage de sa gloire déchue. La mer le portait encore, roi sans sceptre mais roi toujours.

Puis, la flotte s'éloigna. Elle s'effaça à l'horizon, emportant avec elle un peu d'histoire de France dans la chaleur d'un nouvel été.

Le roi s'est-il arrêté à Villefranche ?

Certains récits historiques anciens font état d'une escale du roi captif François I^{er} à Villefranche-sur-Mer. Mais ce fait n'est pas accrédité par les historiens modernes.

Après avoir longé nos côtes, le convoi maritime gagna Barcelone le 17 juin. François I^{er} y demeura prisonnier deux mois avant d'être reçu par Charles Quint à Madrid le 19 août. Le roi de France resta détenu en Espagne jusqu'à la signature, le 14 janvier 1526, du Traité de Madrid. Par ce traité, François I^{er} cédait à Charles Quint le duché de Bourgogne et le Charolais, renonçait à toute revendication sur l'Italie, les Flandres et l'Artois. De plus, le roi de France s'engageait... à épouser la sœur de Charles Quint, Éléonore de Habsbourg, afin de rapprocher l'Espagne et la France. François I^{er} fut libéré en échange de la captivité de ses deux fils aînés âgés de 7 et 6 ans, le dauphin François de France et Henri de France (futur Henri II).

Les effets du Traité de Madrid durèrent dix ans. Après quoi la guerre reprit. En 1536, les troupes de Charles Quint traversèrent à nouveau notre région et la saccagèrent sur leur passage.